

Rapport annuel 2008
Association pour une énergie respectueuse
de l'environnement





Contenu

Editorial	3
Dix années VUE - une histoire de succès	4
Activités relatives à la certification	5
Développement	8
Activités à l'échelle internationale	9
Highlight	10
Comptes annuels	11
Rapport de l'organe de révision	14
Perspectives	14
Organigramme	15
Contact	16

Mai 2009

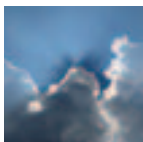


Mesdames et Messieurs,
chers partenaires et membres du VUE,

La certification *naturemade* des installations de production et de la distribution d'électricité renouvelable est un processus bien établi en Suisse. On estime que le chiffre d'affaires résultant des offres *naturemade* pour les consommateurs atteindra déjà bientôt 200 millions de francs par année. La vente d'électricité *naturemade* a doublé en 2007 par rapport à 2006 (*naturemade star*), et a plus que décuplé pour *naturemade star*. On attend encore les résultats pour 2008.

En 2008, la rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC) selon l'art. 7 de la LEn s'est concrétisée: les demandes pouvaient être remises à partir du 1er mai 2008 - mais il a fallu freiner car les fonds, d'un montant de plus de 300 millions de francs/an, sont vraisemblablement épuisés. L'électricité renouvelable est en plein essor!

Comme le VUE s'y attendait, la concurrence entre RPC et marché libre a animé les discussions sur les qualités d'électricité, et a jusqu'à présent exercé un effet plus profitable qu'en-travant sur la commercialisation de l'électricité renouvelable ! Nous devrions continuer à tirer profit de cette chance: chaque kWh vendu sur le marché possède sa valeur écologique commercialisable et utilisable dans la communication, et ne doit pas être financé par les fonds publics.



Les grands et petits consommateurs s'intéressent toutefois de plus en plus à ce que la qualité soit attestée par des labels comme *naturemade*, auxquels ils font confiance. Soutenue par certains gros clients et par le VUE, l'entreprise PricewaterhouseCoopers s'est occupée de la question et publiera une comparaison des labels à l'échelle mondiale au printemps 2009. Du fait de notre engagement commun pour la qualité et l'écologie, il n'est pas surprenant que *naturemade* soit à nouveau très bien positionné, comme lors de la dernière comparaison qui mettait alors en jeu les labels des régions germanophones.

Le développement de nos critères de certification pour la chaleur, le froid et le biométhane a continué à se concrétiser ; cela doit dorénavant permettre à tous les distributeurs d'énergie de se positionner grâce à *naturemade*, en bonne partie pour réagir à la demande des consommateurs d'énergie.

Une fois de plus, nous vous remercions chaleureusement d'avoir collaboré au développement du système, et en particulier d'avoir mené vos activités commerciales avec succès l'année passée!

Anne Favatier
co-présidente VUE
Services Industriels de Genève

Hans-Peter Fricker
co-président VUE
WWF Suisse

Cornelia Brandes
Gérante VUE





Dix années VUE - une histoire de succès

L'Association pour une électricité respectueuse de l'environnement VUE a été fondée il y a bientôt 10 ans, en octobre 1999. Le but était de donner plus d'importance à l'électricité issue de sources renouvelables et produite de manière écologique. L'association a toujours pu appliquer ses objectifs avec succès grâce au large soutien de fédérations de producteurs, d'importants producteurs et distributeurs d'électricité, de gros consommateurs, d'organisations environnementales et d'organisations de consommateurs. Au 31 décembre 2008, le VUE compte 113 membres actifs et 3 membres passifs.

La direction est assurée par une entreprise indépendante. Cela favorise l'équilibre politique au sein de l'association et a largement fait ses preuves ces dernières années. Le secrétariat est géré depuis 2001 par Brandes Energie AG à Zurich.

Le développement continu de l'association a toujours été un point important. La possibilité de pouvoir certifier la production et la distribution de chaleur, froid et biométhane en plus de l'électricité a été un tournant décisif. Cela a nécessité un changement du nom de l'association. Depuis le 1er janvier 2009, l'association se nomme «Association pour une énergie respectueuse de l'environnement VUE».

Pour toutes ses réalisations, l'association peut compter sur des spécialistes compétents qui élaborent des propositions aux questions et requêtes dans les divers groupes de travail (GT). Il y a actuellement trois GT permanents: le GT Critères, la Coordination pour le domaine de l'Electri-

cité hydraulique et le GT Communication. Les activités du GT Communication devront à l'avenir être plus fortement soutenues par les partenaires, raison pour laquelle il a pris l'initiative de créer un comité de pilotage Communication qui s'occupera surtout des questions de stratégie de communication. Le principe selon lequel le label *nature-made* se positionne avant tout par les produits des concessionnaires reste valable comme auparavant. Mais le VUE élargit et met en œuvre ses activités de manière ciblée sur la base du concept de marketing global.

Le comité a profité des nouveaux développements et du tout prochain anniversaire des 10 ans du VUE pour approfondir diverses questions. Le concept d'activité à deux niveaux du VUE, avec son modèle de promotion et son Fonds d'amélioration écologique, s'est avéré être toujours encore pertinent et fait aussi ses preuves par rapport aux nouveaux systèmes énergétiques; il est toutefois important de continuer à renforcer les activités de marketing par le biais des partenaires du VUE, mais aussi par l'association elle-même. Les discussions sur la rétribution de l'injection à prix coûtant offrent là une bonne base, aussi pour mieux positionner le marché de l'éco-électricité.



Activités relatives à la certification

En 2008, 26 nouvelles certifications et 25 recertifications ont pu être effectuées. La quantité de courant certifié a diminué de 38 GWh/a; cela est dû en majeure partie au fait que certaines grandes centrales hydroélectriques

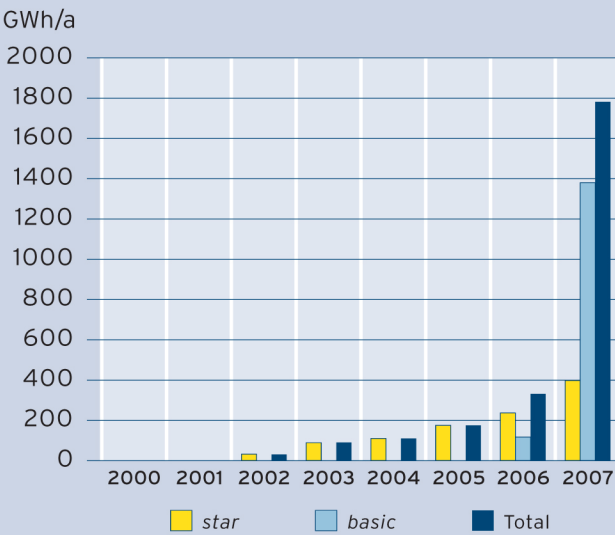
ont produit moins de courant en 2008. On peut noter un accroissement de + 17% pour la production *naturemade star*, et de + 5% pour la distribution *naturemade star*.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
production <i>star</i>	103	158	238	421	506	592	661	1 063	1 245
production <i>basic</i>	3 012	5 403	7 104	7 338	7 360	7 408	7 187	7 150	6 875
production total	3 115	5 561	7342	7759	7866	8000	7848	8213	8120
distribution <i>star</i>	12	137	193	298	293	299	466	600	562
distribution <i>basic</i>	568	0	25	26	6	6	1 705	1 720	1 816
distribution total	580	137	218	324	299	305	2 171	2 320	2 378

Tableau synoptique de la quantité de licences, état à la fin de l'année (en GWh/a).

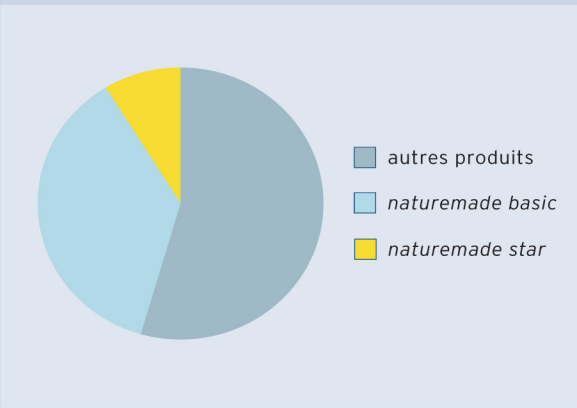
Seules les quantités certifiées et sous licence peuvent être vendues. Le VUE garantit ainsi que les quantités produites

ne sont vendues qu'une seule fois. Les quantités vendues ont augmenté de plusieurs fois entre 2006 et 2007.



Evolution des ventes d'électricité certifiée naturemade en GWh/a. Les chiffres de vente 2008 ne sont pas encore disponibles.

Vente de produits électriques en Suisse 2007



naturemade se propage à l'étranger

En 2008, la première certification *naturemade star* d'une installation éolienne de Norvège a été réalisée. Les parcs éoliens de Valsneset et Bessakerfjellet de la compagnie TrønderEnergi Kraft AS ont au total certifié 30 turbines à 2,3 MW, avec une production totale d'électricité de 211 GWh/a. Des installations éoliennes et solaires sont donc maintenant certifiées en Allemagne, France, Autriche et Norvège.

Assurance qualité pour les auditeurs pilotes et spécialisés

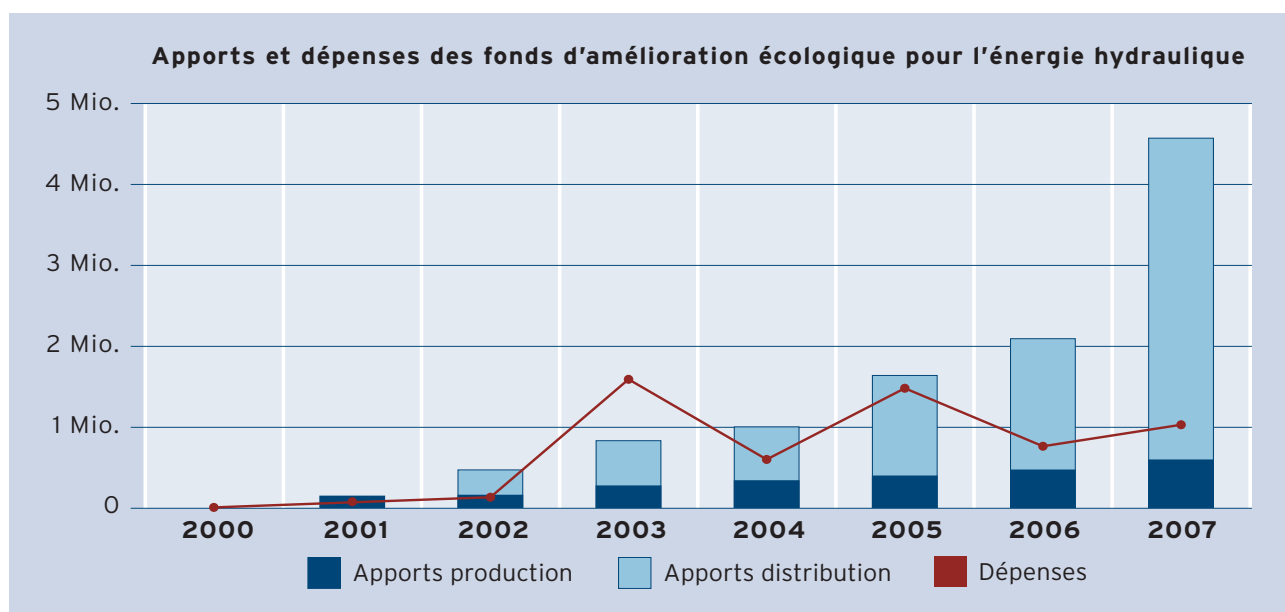
Le suivi des auditeurs et auditrices, ainsi que leur formation régulière, constituent un volet important de l'assurance qualité dans le processus de labellisation. En 2008, deux ateliers ont été organisés pour les auditrices et auditeurs pilotes et un atelier pour les auditeurs spécialisés avec l'objectif principal d'examiner la problématique de l'aménagement des zones de stockage. Le secrétariat du VUE suit aussi de temps à autre des audits pour en assurer la qualité.



Fonds d'amélioration écologique pour l'énergie hydraulique

Environ un tiers des 9 millions de francs versés dans le Fonds d'amélioration écologique depuis 2000 ont été investis. Les mises de fonds annuelles, en particulier celles de la distribution, augmentent chaque année. En 2008, ces apports ont dépassé les 4,5 millions de francs. Ils ont déjà permis de réaliser des projets tels que des mesures

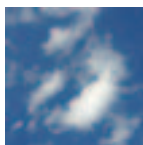
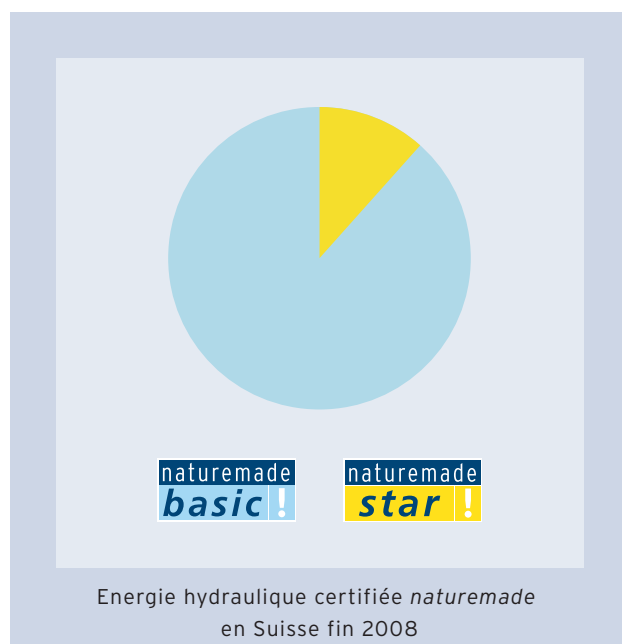
de revitalisation de tout type, comme par exemple l'aplatissement des berges, la revitalisation de petits affluents, la mise en place de passages pour les castors ou de zones de repli pour les poissons.



Grâce au fonds, l'électricité hydraulique devient toujours plus écologique.



Révitailisation Glütschbach, Energie Thun AG



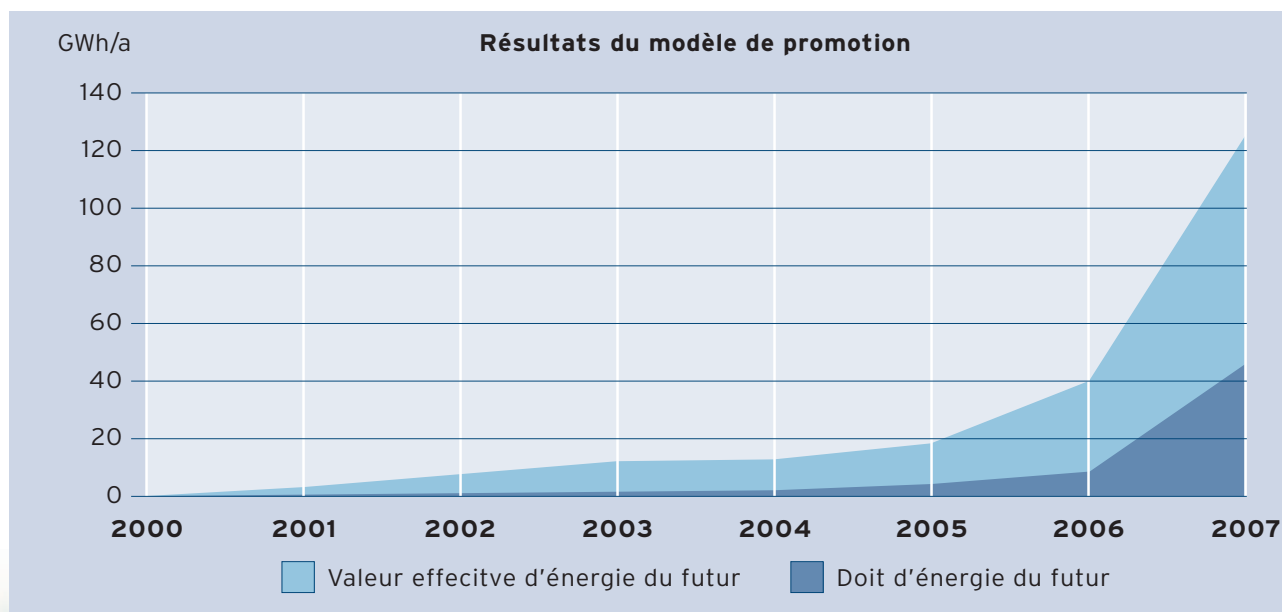


Résultats du modèle de promotion

Les résultats fin 2007 ont montré que le modèle de promotion avait dépassé d'un facteur 2,8 ce qui avait été prévu. On ne dispose pas de la totalité des chiffres de vente pour 2008.

De nouvelles installations sont régulièrement construites pour toutes les énergies du futur (soleil, vent et biomasse).

La forte augmentation du nombre de nouvelles installations est due à la vente directe de produits de qualité *naturemade star* et surtout aux grandes quantités de produits certifiés *naturemade basic* (1.8 TWh). Le graphique suivant illustre ce phénomène pour l'achat d'énergies du futur *naturemade star*.



Depuis sa fondation, l'association VUE a continué à se développer; mais les conditions cadres externes ont elles aussi changé – et continuent à évoluer. Certaines d'entre elles, comme par exemple l'obligation de déclarer la provenance, la nouvelle Loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) ou la rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC) ont relancé la discussion sur l'éco-électricité et l'électricité issue de sources renouvelables. La libéralisation du marché de l'électricité pourrait donner plus de poids aux produits électriques durables, comme l'électricité certifiée *naturemade* – il est donc temps de dresser un état de la situation pour le VUE. Mi-2008, l'association a commencé à établir un plan de développement visant à connaître plus exactement sa situation et son environnement pour pouvoir se positionner clairement sur le marché.

Les trois groupes de travail GT Critères, Coordination pour le domaine de l'électricité hydraulique et GT Communication ont aussi été actifs en 2008 pour ce qui est de la mise à jour et de l'examen détaillé de chaque nouvelle situation ou problème.

Nouveaux systèmes énergétiques: chaleur et biométhane

Le GT Critères suit l'élaboration des écobilans pour les nouveaux systèmes énergétiques, évalue les résultats et fait d'éventuelles propositions pour les critères loco-régionaux. En 2008, on a pu certifier pour la première fois la chaleur et l'électricité produites et distribuées par les usines d'incinération des ordures ménagères avec *naturemade basic*. Des critères globaux et loco-régionaux ont été développés pour le biométhane produit par valorisation des déchets verts et par les STEP.



Usine d'incinération des ordures ménagères de Bâle

Différents partenaires du VUE comme l'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (AEE), ARA Region Bern, BiomassEnergie, Energie Wasser Bern (ewb), Elektrizitätswerk der Stadt Zürich (ewz), Gazmobile, Industrielle Werke Basel (IWB), Kompogas, Ökostrom Schweiz, la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux SSIGE et l'Association suisse des exploitants d'installations de traitement des déchets ASIED ont participé intensivement à l'élaboration des critères pour les nouveaux systèmes énergétiques dans les groupes de travail ad-hoc.

Adaptation des critères de certification

Plusieurs critères ont été revus en 2008. Maintenant, le calcul de l'énergie nette pour les centrales de pompage-turbinage a été par exemple adapté au règlement de l'OFEN, et des discussions ont été entamées pour concrétiser le critère de protection des environs des installations photovoltaïques.

Certification des nouvelles centrales hydroélectriques

La Coordination pour le domaine de l'électricité hydraulique s'est entre autres occupée de savoir si les nouvelles centrales hydroélectriques peuvent être certifiées avec *naturemade star*. Les critères de certification ont pour cela été complétés et doivent maintenant être testés dans des installations pilotes.

Contrat de licence avec l'EAWAG

Le VUE et l'EAWAG avaient conclu un contrat de collaboration en 2002. Ce contrat incluait une taxe de licence unique de 50 000 francs pour le procédé greenhydro®, qui constitue la base en écologie des cours d'eau pour la certification de l'énergie hydraulique avec *naturemade star*. Ce contrat a été dissous au 31.12. 2008 sans frais pour le VUE dans le cadre de la réorganisation de la collaboration.



Bien que l'association soit surtout active en Suisse, elle fait régulièrement profiter différentes commissions internationales de ses connaissances et ses expériences. L'année passée, l'essentiel des travaux internationaux du VUE s'est toutefois éloigné d'EUGENE (European Green Electricity Network) et du RECS (Renewable Energy Certificate System)/ECS Suisse (Energy Certificate System) pour devenir une étude pragmatique du marché en collaboration avec les partenaires du VUE intéressés.

Nouvelle comparaison des labels

La comparaison des labels de qualité d'électricité en Suisse allemande, élaborée en 2001 par l'Agence Suisse pour l'efficacité énergétique S.A.F.E. pour différentes organisations de l'environnement et de consommateurs suisses, a dû être actualisée. PricewaterhouseCoopers et Swiss Re se sont engagés à établir un aperçu au niveau mondial de 20 labels distinguant l'électricité issue de sources renouvelables. Le travail doit mettre en évidence les performances du label dans le domaine de la durabilité et de sa crédibilité sur la base de sa procédure de certification. Les résultats de la recherche seront publiés en mai 2009.

Le VUE et le WWF Suisse ont contribué du point de vue technique. La publication a été financée par AXA, la Banque Sarasin, le Crédit Suisse, Fortis, Man Group plc, Tetra Pak, Swiss Re, l'UBS et le WWF.

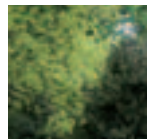
EUGENE (European Green Electricity Network)

Le VUE a été membre fondateur, puis membre permanent du comité de l'association EUGENE, le Réseau Européen pour l'Electricité Verte ayant son siège à Bruxelles. L'objectif de l'association EUGENE était d'harmoniser les labels d'(éco)-électricité et de garantir leur crédibilité.

Fin 2008, EUGENE était au bord de la dissolution en raison du manque de capacité en personnel des divers partenaires et des opinions divergentes des pays impliqués sur la politique climatique et la durabilité.

RECS/ECS Suisse

L'association a été restructurée et ses champs d'activité ont été consolidés par la création de cinq commissions. Le VUE s'intéresse à collaborer dans la commission «RECS, TÜV, *naturemade*».





Highlights

EURO 08

L'alimentation en éco-électricité était une mesure qui entrait dans le concept de durabilité de l'UEFA EURO 08. Les stades de football de Bâle, Berne, Genève et Zurich, de même que les zones de fans officielles des lieux de déroulement des matches, étaient complètement alimentés avec du courant vert *naturemade star* pendant l'EURO 08; le financement en était assuré par les villes, les fournisseurs d'énergie et l'EURO 2008 SA. Il a fallu 850 000 kWh d'éco-électricité pour couvrir la consommation des stades et des zones de fans.

naturemade energie arena 08

La manifestation *naturemade* energie arena a été organisée pour la quatrième fois le 4 novembre 2008 à l'Hôtel Beau Rivage à Lausanne. Elle avait comme thème «Le marché libre renforce les perspectives des énergies renouvelables». La position du marché volontaire par rapport à la rétribution de l'injection à prix coûtant a été éclairée sous divers angles, et il a été confirmé que ce marché était de toute nécessité et qu'il fallait l'exploiter judicieusement. 170 représentants des gros consommateurs et du marché de l'électricité ont participé à la manifestation.

La manifestation était soutenue par les sponsors principaux FMB/1to1 energy, ewz, Rätia Energie/Pure Power, Services Industriels de Genève SIG et les sponsors Ouest Suisse eos, Groupe e, Kraftwerke Oberhasli AG KWO, Services Industriels de Lausanne et Swisspower. Elle était patronnée par Pro Natura, le WWF Suisse et le Forum des consommateurs. L'Association des entreprises électriques suisses AES a participé en tant que partenaire de la branche.



naturemade energie arena: Ellinor von Kauffungen (modération) et Jean Ziegler

prix *naturemade*

Le prix *naturemade* a été décerné pour la première fois lors de la *naturemade* energie arena 08 à des entreprises qui couvrent leur consommation électrique de manière durable. Cette nouvelle distinction a honoré les grandes entreprises qui achètent la plus grande part ou la plus grande quantité absolue de courant certifié *naturemade* à l'échelle de la Suisse. D'autres distinctions sont prévues pour les petites entreprises et les exploitations publiques.

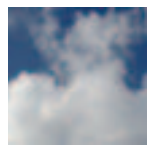


prix *naturemade*: annonce de félicitation

Panneaux du WWF en montagne

Le WWF a placé des panneaux vers différents téléphériques et chemins de fer de montagne pour attirer l'attention sur la disparition des glaciers due aux changements climatiques. 50 de ces panneaux proposent d'acheter de l'électricité certifiée *naturemade*.

Ces apparitions en public ont fait passer à multiples reprises le label *naturemade* dans les médias. *naturemade* a paru 182 fois dans la presse de la Suisse entière, soit le double de 2007. Le VUE profite aussi régulièrement des occasions pour publier des articles dans les revues spécialisées.





Les recettes ont encore augmenté par rapport à l'année dernière, et les dépenses du secrétariat ont pu être maintenues au même niveau que l'année dernière malgré une nouvelle hausse du nombre de licences à traiter et les travaux intensifs pour continuer à développer l'association. Cela a permis de renforcer encore le marketing global.

Les comptes 2008 sont clos avec un bénéfice de 71 646 francs.

Le surendettement de l'association est chaque année un thème du rapport de révision. Le comité a chargé le secrétariat de réduire progressivement les capitaux de tiers à partir de 2009.

BILAN AU 31. DECEMBRE 2008

ACTIFS	31. 12. 2008	31. 12. 2007
Actifs circulants	CHF	CHF
Compte postal	642 576.07	446 278.78
Dépôt de garantie pour la Postcard VISA	–	10 110.55
Créances	128 159.65	72 782.45
Impôt anticipé	1 337.15	312.05
Prélèvement TVA	22 983.86	24 416.40
Actifs transitoires	2 957.00	1 381.85
Actifs totaux	798 013.73	555 282.08
PASSIFS		
Capitaux de tiers (à court terme)		
Créditeurs	376 215.80	221 680.70
Passifs transitoires	186 617.00	170 067.20
Somme	562 832.80	391 747.90
Capitaux de tiers (à long terme)		
Prêt du WWF	100 000.00	100 000.00
ewz, Zurich	100 000.00	100 000.00
Rätia Energie AG	100 000.00	100 000.00
BKW FMB Energie SA	100 000.00	100 000.00
IWB, 4008 Bâle	100 000.00	100 000.00
Prêts à risque	817 280.00	817 280.00
Somme	1 317 280.00	1 317 280.00
Total capitaux de tiers	1 880 112.80	1 709 027.90
Report de pertes au 1.1. 2008	(1 153 745.82)	(1 187 727.17)
Bénéfice 2008	71 646.75	33 981.35
Différence	(1 082 099.07)	(1 153 745.82)
Total passifs	798 013.73	555 282.08



COMPTE DE PROFITS ET PERTES 2008

RECETTES	2008	2007
Certification	CHF	CHF
Taxes de certification	31 969.65	40 000.00
Taxes de licence fixes	52 665.50	53 209.75
Taxes de licence variables	603 344.70	528 169.00
Taxes de certification internationales	8 818.00	14 207.65
Somme	696 797.85	635 586.40
Cotisations à l'association		
Cotisations des membres	226 466.27	192 619.84
Cotisations des membres passifs	1 000.00	1 500.00
Somme	227 466.27	194 119.84
Projets particuliers		
<i>naturemade</i>	204 945.70	151 117.30
Courant Internet	–	9 500.00
Euro 2008	69 702.60	–
Comparaison des labels	94 333.86	–
Chauffage à distance /OFEN	4 646.85	–
Prix <i>naturemade</i>	110 000.00	–
Biogaz-Max	26 022.30	–
CH2oice	7 397.75	–
Somme	517 049.06	160 617.30
Autres recettes		
Participations aux frais d'impression	4 400.00	–
Honoraires pour les conférences	400.00	–
Conseils spécialisés, écobilans	59 466.05	10 070.85
Somme	64 266.05	10 070.85
Total recettes	1 505 579.23	1 000 394.39
DEPENSES		
Certification		
Direction de projet /administration	97 448.00	90 861.00
Communication /acquisition	49 525.00	64 968.00
Certification	233 990.00	229 185.25
Activités internationales	30 050.00	30 162.00
Somme	411 013.00	415 176.25
Gestion de l'association		
Secrétariat	123 987.00	119 822.95
Comptabilité/révision (externe)	11 258.40	13 488.85
Somme	135 245.40	133 311.80
Report	546 258.40	548 488.05



	2008	2007
	CHF	CHF
Report	546 258.40	548 488.05
Projets particuliers		
<i>naturemade</i>	204 945.70	154 067.85
Clean-E	–	3 185.30
Courant Internet	(140.00)	8 500.00
Euro 2008	69 682.05	–
Comparaison des labels	94 333.38	–
Chauffage à distance / OFEN	4 646.85	–
Prix <i>naturemade</i>	110 000.20	–
Biogaz-Max	26 022.30	–
CH2oice	7 869.45	–
Somme	517 359.93	165 753.15
Autres dépenses		
Marketing global	107 512.30	93 518.50
Affiliations	(2 400.00)	7 475.26
Site internet, marque	21 638.75	4 375.35
Frais d'impression, stands lors des expositions, traductions	47 574.05	29 440.35
Conseils spécialisés, modèles caractéristiques	134 983.65	64 586.10
Matériel de bureau, port et frais	23 990.65	31 546.17
Intérêts sur prêts	22 341.40	19 541.40
Compte de réduction	(0.05)	1.57
Somme	355 640.75	250 484.70
Total dépenses	1 419 259.08	964 725.90
Bénéfice	86 320.15	35 668.49
Recettes neutres		
Intérêts bancaires	2 928.80	891.45
Différences de change	–	(369.29)
Dépenses extraordinaires	(15 000.00)	(2 209.30)
TVA pour utilisation mixte	(2 602.20)	–
Résultat de la période (bénéfice)	71 646.75	33 981.35



Rapport de l'organe de révision

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision an die Generalversammlung des Verein für umweltgerechte Energie Ortenbachgasse 1 8001 Zürich Herrliberg, 30. April 2009 Als Revisionsstelle habe ich die Buchführung und die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) des Vereins für umweltgerechte Energie für das am 31. Dezember 2008 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft. Gemäss den Statuten des Vereins, Art. 33 "Grundsätze", hat sich die Revision nach den entsprechenden Bestimmungen des OR über die Aktiengesellschaft (Art. 727ff. OR) zu richten. Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während meine Aufgabe darin besteht, diese zu prüfen. Ich bestätige, dass ich die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Befähigung und Unabhängigkeit erfülle. Meine Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstössen nicht Bestandteil dieser Revision. Ich weise darauf hin, dass der Verein per 31.12.2008 überschuldet ist. Das Total der Aktiven deckt das Fremdkapital nicht, das heisst, dass bei einer Liquidation nicht alle Gläubiger befriedigt werden könnten. Das Fremdkapital beträgt per 31.12.2008 CHF 1'880'112.80, davon sind nur rund CHF 150'000.00 von aussenstehenden Dritten, den Rest schuldet der Verein an Firmen oder Organisationen die dem Vereinszweck nahe stehen, zudem sind alle nahestehenden Gläubiger über die Finanzlage orientiert. Der Vorstand muss einerseits die Generalversammlung über die Überschuldung orientieren und andererseits überprüfen, wie die Überschuldung aufgehoben werden kann. Bei meiner Revision bin ich nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen ich schliessen müsste, dass die Jahresrechnung nicht dem Gesetz und den Statuten entsprechen. Treuhandbüro René Steimer  René Steimer Beilagen Jahresrechnung  Mitglied der Treuhänder-Kammer	Treuhandbüro René Steimer Betriebsökonom FH  Rennweg 27 CH-8704 Herrliberg Telefon 044 915 36 95 Fax 044 915 08 04 e-mail rsteimer@gawiss.ch MWS: Nr. 289 842
---	--

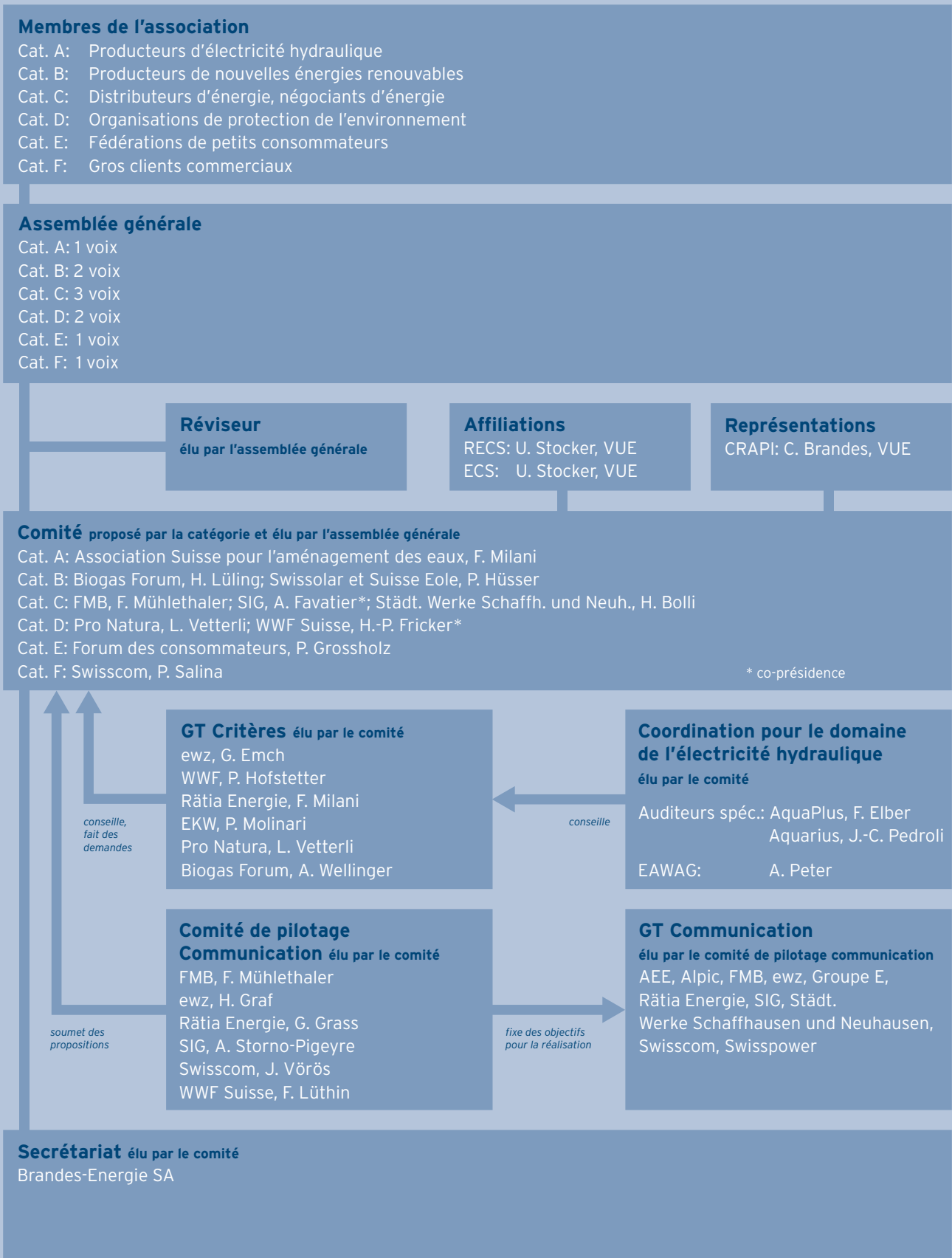
Perspectives

Pour pouvoir formuler définitivement les critères de certification relatifs aux nouveaux produits énergétiques chaleur, froid et biométhane d'ici fin 2009, il faut encore éclaircir certains points concernant les écobilans globaux sur lesquels ils sont basés et les modèles caractéristiques qui en résultent. Des certifications pilotes seront effectuées pour tous les nouveaux produits énergétiques afin de garantir le bon fonctionnement des critères.

En été 2009, le VUE finalisera le plan de développement discuté en 2008. Ce plan exposera les attentes du VUE par rapport au développement des licences et des ventes d'électricité, l'analyse de l'extension du système de certification à la chaleur/froid/biométhane ou l'évaluation des effets de la RPC sur le marché de l'éco-électricité.

Maintenant que la discussion sur la fixation des quotas selon l'art. 7b de la LEn a été réengagée, le VUE s'interrogera avec les distributeurs de courant sur la limite qu'il est raisonnable de fixer pour ces quotas.

La comparaison des labels de PwC permettra de faire en 2009 de nouvelles comparaisons entre *naturemade* et d'autres labels de qualité. Comme lors de la dernière comparaison des labels de la région alémanique, c'est *naturemade* qui réussira le mieux. Nous espérons qu'une nouvelle dynamique pourra en résulter pour le commerce des certificats *naturemade* avec les autres pays européens, dynamique provoquée par la demande des diverses entreprises actives au niveau international et domiciliées en Suisse qui ont participé au financement de la comparaison des labels de PwC.



naturemade !

Association pour une énergie
respectueuse de l'environnement (VUE)

Secrétariat

Oetenbachgasse 1
8001 Zurich

044 213 10 21
044 213 10 25

info@naturemade.ch
www.naturemade.ch